4. Enfin, la coopération prête son aide et son concours aux injustices d'autrui. Des théologiens comptent neuf manières de la commettre:

Ordonner, conseiller, consentir et flatter, Reséler, avoir part. — Ajoutez y : se taire, Et ne pas empêcher, ne pas manifester : C'est ainsi qu'en neuf cas au vol on coopère.

Dans les six premiers cas, on coopère positivement à l'injustice. Celui qui l'ordonne en est le premier auteur et le principal coupable. Le conseiller influe sur elle en exhortant à la commettre ou en enseignant les moyens de le faire. Le consentement n'a pas toujours, mais quelquefois seulement, une influence positive sur, l'injustice: tel est, par exemple, le cas d'un juge qui, dans un tribunal, consent par son vote à une sentence inique. Par la flatterie, on entend l'approbation, ou même la raillerie, souvent plus efficace que l'approbation. Le recel consiste à cacher le voleur ou son butin, de façon à l'enhardir dans son vol. Participer, c'est prendre une part des objets dérobés, ou aider le malfaiteur dans son, crime.

Dans les trois derniers cas, la coopération est négative. Celleci n'est coupable que pour ceux qui sont tenus par état de s'opposer à l'injustice. Tels sont les parents, les muîtres, les gardes. Pour eux, c'est coopérer à l'injustice de leurs subordonnés, que de se taire quand elle se prépare; ne pas l'empêcher quand elle se commet; ne pas la manifester quand elle est accomplie.

Commise en matière grave, l'injustice dans les biens de la fortune est un péché mortel. "Les voleurs, dit saint Paul, n'entreront point dans le royaume des cieux" (I Cor. IV, 10.)

Quelle doit être l'importance du tort fait à autrui pour constituer une matière grave? Cela n'est déterminé par aucune loi, et doit être jugé suivant l'avis des hommes prudents. On regarde généralement comme matière grave ce qui peut suffire à faire vivre pendant un jour la victime de l'injustice: par exemple, un ou deux francs pour un pauvre, dix ou douze francs pour un millionnaire.

Remarquez que plusieurs petites injustices peuvent constituer une matière grave, lors même qu'elles seraient commises à l'égard de plusieurs personnes: il en est ainsi, lorsqu'elles sont moralement unies, par l'intention, ou séparées par une interruption notable.

Entre tous les péchés mortels, les attentats contre le bien du